

La vaccination des personnes autistes contre la COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'agence des Nations unies chargée de coordonner la santé publique internationale, a classé la propagation mondiale du coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS-CoV-2) comme pandémie. Ce virus peut entraîner la COVID-19 (coronavirus 2019), une maladie contagieuse affectant le corps humain de manière différente, les cas graves entraînant une défaillance respiratoire ou multiorganique. La pandémie a conduit à la mise au point de plusieurs vaccins contre la COVID-19. À la fin de 2020, les groupes prioritaires en Europe ont commencé à recevoir le vaccin.

Dans de nombreux pays européens, les premières personnes à se faire vacciner étaient des groupes prioritaires en raison de la fragilité de leur santé. Malheureusement, en Europe, les personnes handicapées n'ont pas été considérées comme prioritaires. Par conséquent, plusieurs organisations de personnes handicapées (OPH) continuent de plaider pour que l'UE et l'OMS recommandent vivement un accès prioritaire à la vaccination pour les personnes handicapées. En effet, ce groupe est plus exposé au risque de contracter la COVID-19. Certaines personnes handicapées ayant une mobilité réduite, elles ne peuvent éviter d'entrer en contact étroit avec des personnes susceptibles d'être infectées, par exemple les prestataires de services de soutien ou les membres de la famille. D'autres peuvent avoir des difficultés à comprendre les informations, à communiquer les symptômes de la maladie ou à mettre en pratique les mesures préventives comme le fait de se laver les mains et de respecter la distanciation, en cas de handicap intellectuel ou de troubles d'apprentissage.

Les personnes autistes sont des personnes handicapées. **Or, elles n'ont pas toujours un accès prioritaire à la vaccination.** Nous déplorons que les institutions où vivent les personnes autistes soient devenues des foyers de propagation de la COVID-19. Nous déplorons également un manque de ressources pour rendre le processus de vaccination plus accessible. Nous comprenons le scepticisme à l'égard des vaccins, compte tenu des réactions immunologiques et des effets secondaires potentiels propres à tous les vaccins, ainsi que des degrés variables d'efficacité. Autisme-Europe (AE) est consciente des opinions divergentes à l'égard de la vaccination en général. Néanmoins, l'efficacité du vaccin COVID-19 est très élevée et les risques de subir des effets secondaires de vaccins scientifiquement prouvés sont très faibles.

Au cours de la pandémie, un grand nombre de personnes ont été infectées. Certains cas ont nécessité des soins à court et à long terme, en raison de la gravité de la maladie, et des milliers de vies ont été perdues. Par conséquent, nous estimons qu'il est important que tout le monde soit vacciné le plus rapidement possible. Les personnes autistes aussi. Certains aménagements sont toutefois nécessaires afin de rendre la vaccination accessible à ces personnes. **AE demande instamment que la priorité soit donnée aux personnes autistes et à leurs familles/aidants/personnes de soutien**, que les informations sur la vaccination (les installations) soient accessibles et que le processus de vaccination soit transparent afin de lutter contre le scepticisme et la désinformation.

Les personnes qui ont un handicap intellectuel ou des troubles d'apprentissage ont été identifiées comme un groupe prioritaire dans des pays comme la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Par conséquent, **AE appelle l'OMS et l'UE à inciter tous les États membres à inclure les personnes autistes et toutes les personnes handicapées dans les groupes prioritaires**, en particulier les adultes vieillissants et les personnes autistes ayant des pathologies concomitantes ou d'autres troubles.